

L'installation de Valleyfield de TGOD reçoit la certification biologique de Pro-Cert, une agence de certification reconnue internationalement

- **L'installation de TGOD à Valleyfield deviendra la plus grande serre de cannabis hybride biologique au monde.**
- **Combinée aux autres installations certifiées de la société en Europe et au Canada, cette nouvelle certification renforce la position de TGOD en tant que première marque de cannabis biologique au monde.**
- **Elle réaffirme l'engagement de TGOD envers des pratiques de culture renouvelables et durables.**

TORONTO, le 27 juin 2019 – The Green Organic Dutchman Holdings Ltd. (« la société » ou « TGOD ») (TSX: TGOD) (US: TGODF) est fière d'annoncer que son installation phare à Valleyfield, au Québec, a reçu la certification biologique de Pro-Cert, un chef de file reconnu internationalement en matière de certification biologique.

Une fois terminé, le site de Valleyfield de TGOD deviendra la plus grande installation de cannabis biologique au monde avec plus de 1.3 million de pieds carrés. Cette reconnaissance de Pro-Cert ajoute une autre certification au portefeuille de la société, en plus des installations de culture biologique déjà certifiées de TGOD au Canada et en Europe, ce qui démontre l'engagement de TGOD à consolider sa position de première marque de cannabis biologique au monde.

« Nous sommes ravis d'atteindre de nouveaux jalons alors que nous commençons la production commerciale. La culture du cannabis certifié biologique à grande échelle est un processus extrêmement complexe dont le perfectionnement a nécessité du temps, beaucoup de soins et des recherches approfondies. Chacune de nos installations est soumise à un processus de certification rigoureux, conforme aux normes élevées que nous nous sommes fixées et qui garantit l'excellence opérationnelle à toutes les étapes », a déclaré Brian Athaide, PDG de TGOD. « Les méthodes exclusives mises au point par notre équipe tirent parti des avantages de la culture dans des sols vivants et garantissent l'intégrité biologique des produits tout au long de la chaîne de production. »

Les programmes de certification de Pro-Cert se conforment à la norme ISO 17065, ce qui offre une reconnaissance internationale et un accès à l'échelle mondiale aux produits et aux marques qu'elle certifie. Le processus de certification comprend la validation des intrants, des méthodes de production et des procédures de préparation conformément à la réglementation canadienne sur les produits biologiques.

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ THE GREEN ORGANIC DUTCHMAN HOLDINGS LTD.

The Green Organic Dutchman Holdings Ltd. (TSX: TGOD) (US: TGOD) est une société cotée en bourse dont les activités de production de cannabis biologique de qualité supérieure sont axées sur les marchés du cannabis médical au Canada, en Europe, dans les Caraïbes et en Amérique latine, ainsi que sur le marché des consommateurs adultes canadiens. TGOD procède également à la production de chanvre et d'huile

CBD biologiques au Canada, en plus de distribuer ces produits à l'échelle de l'Union européenne grâce à sa filiale en propriété exclusive, HemPoland. La société cultive du cannabis de qualité supérieure certifié biologique selon les principes de l'agriculture naturelle et durable. TGOD réalise des tests en laboratoires pour s'assurer que les patients ont accès à des produits normalisés, sécuritaires et d'une qualité constante. La capacité de production de TGOD est actuellement de 219 000 kg, mais la construction de nouvelles installations de culture et de traitement d'une superficie totale de 152 695 m² est en cours en Ontario, au Québec, en Jamaïque et au Danemark.

Les actions ordinaires de TGOD et les bons de souscription émis en vertu de l'acte du 1^{er} novembre 2017 se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous les symboles TGOD et TGOD.WT, respectivement.

Pour plus de renseignements sur The Green Organic Dutchman Holdings Ltd., rendez-vous au www.tgod.ca.

COORDONNÉES

Relations avec les médias :

Sébastien Bouchard

sbouchard@tgod.ca

(647) 272-2476

Relations avec les investisseurs :

invest@tgod.ca

(905) 304-4201, poste 336

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés de ce communiqué de presse contiennent de l'« information prospective » au sens prévu par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs de ce communiqué de presse incluent, sans s'y limiter, les énoncés qui portent sur les projets de construction, les activités de recherche et développement et les innovations futures de la société, les énoncés portant sur la commercialisation de produits, la production et l'approvisionnement, ainsi que les produits offerts par la société dans toute région et le rendement de la société dans le futur. Les énoncés prospectifs contiennent généralement des termes tels que « planifier », « continuer », « escompter », « prévoir », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer », « potentiel », « proposé » et autres mots semblables et utilisent des verbes comme « peut/pourrait », « sera/aura » pour parler de certains événements ou contextes. Ce ne sont que des projections. Plusieurs hypothèses ont mené aux conclusions ou aux prévisions fournies dans les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse. Les énoncés prospectifs s'appuient sur les opinions et les estimations de l'équipe de direction au moment où ils ont été formulés. Différents risques, incertitudes et autres facteurs pourraient créer d'importantes divergences entre les événements ou les résultats réels et ce qui a été prévu dans ces énoncés. La société n'est pas tenue de mettre à jour ou de réviser ses énoncés prospectifs, et décline expressément toute obligation et tout engagement à cet égard, que ce soit en raison de

nouveaux renseignements, d'événements à venir ou pour toute autre raison, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Ni le TSX ni ses fournisseurs de services de réglementation (tels qu'ils sont définis dans les politiques de la Bourse de Toronto) ne pourront être tenus responsables de l'exactitude ou de la validité de ce communiqué de presse.